

Monsieur ADAM Didier
3 rue des romarins
30250 Aujargues
Tél.: 04 66 80 15 05
Port. : 06 86 46 57 49
Email: "marieannick.adam@free.fr"

Aujargues le 04/10/2018

A Monsieur le commissaire enquêteur
sur la révision 2018 du Plan Local
d'Urbanisme et le zonage
d'assainissement d'Aujargues.

Monsieur,

Je ne comprends pas qu'une équipe municipale veuille refaire un nouveau programme immobilier de 50 logements de l'autre côté du village (à l'opposé du Puech Reboul par rapport au village) alors qu'elle s'est fait élire en 2014 sur des promesses de respect écologique et d'urbanisation raisonnée de notre village, et de plus elle s'est appuyée, pour sa campagne électorale, sur l'arrêt d'un programme immobilier avec une majorité de terrains municipaux (Puech Reboul) et une biodiversité similaire.

50 logements, c'est beaucoup pour notre petit village, c'est d'après l'INSEE, en moyenne : 130 personnes et 80 véhicules en plus, connaissant le problème des accès du village surtout le croisement d'Intermarché, nous pouvons avoir des craintes au niveau sécurité routière. De plus ce projet va détruire un espace naturel et présente une menace pour la biodiversité et l'environnement.

Pour qu'une municipalité se désavoue à ce point il faut qu'il y ait une forte motivation :

- Serait-ce l'urbanisation d'Aujargues ? Alors ce n'est pas cohérent avec l'action menée en 2013.

- Ou serait-elle financière ? On passe de terres municipales (Puech Reboul) à des terres privées. Peut-on craindre des conflits d'intérêts au niveau de certains élus? Dans le but de rassurer les Aujargeois et mettre en avant l'honnêteté et la probité de nos élus, il serait souhaitable que le commissaire enquêteur apporte la preuve qu'aucun élu et/ou leur famille proche ne soient impliqués dans cette opération foncière.

Pour terminer je suis contre cette extension telle quelle du village car elle impactera trop la biodiversité (passage d'animaux) et le petit patrimoine tel la noria. J'ai voté pour cette équipe municipale pour leur programme de sauvegarde d'Aujargues : quelle déception !

Il vaudrait mieux valoriser le potentiel écologique de cet endroit et le transformer en zone verte avec quelques habitations, y compris des logements sociaux, à vocation très écologique, dans le style innovante au point de vue énergétique et intégration dans le milieu vert. La copie est à revoir.

Dans l'attente de vos réponses, veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur,
mes sincères salutations

